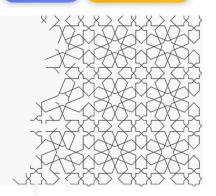
⟨§§ Francais ∨

Accueil / L'Initiative Nationale pour le Développement Humain





L'Initiative Nationale pour le **Développement Humain**

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un programme de développement, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 18 Mai 2005. C'est un programme axé sur la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. La dignité, la confiance des citoyens en eux et en l'avenir de leur pays, leur participation effective au diagnostic de leurs besoins et leur déclinaison en projets, la bonne gouvernance et la pérennité sont autant de valeurs qui animent cette initiative.

La première phase de l'INDH, (2005/2010), s'est articulée autour de quatre programmes qui ont ciblé différentes catégories sociales concernées. La lutte contre la pauvreté en milieu rural, l'exclusion sociale en milieu urbain et la précarité constituent les principaux objectifs assignés à ces programmes.

Par ailleurs, cette phase a compté aussi un programme transversal adressé à des communes non cibles sur la base d'appel à projets.

Quant à la deuxième phase, (2011-2015), elle a donné une forte impulsion à l'INDH dans la mesure où l'enveloppe financière qui lui est allouée a été augmentée. Lors de cette phase, des communes rurales et les quartiers urbains pauvres ont été ciblés, ainsi qu'un million de bénéficiaires dans 3300 villages appartenant à 22 régions montagneuses et isolées.

Title Courses

Le Lorem Ipsum est simplement du faux texte employé dans la composition et la mise en page avant impression









termes d'infrastructures et de services de base dans les zones sous équipées, l'accompagnement des personnes en situation de précarité, l'amélioration du revenu et l'intégration économique des jeunes, ainsi que le soutien du développement humain en faveur des générations montantes à travers l'investissement dans le capital humain.

Programme 4 de <u>l'INDH</u>





Le renforcement, la prévention de certaines pathologies néo-natales et infantiles. Réduction de la mortalité maternelle, néo-natale et infanto-juvénile en contribuant à améliorer le suivi et les changements de comportement des populations cibles, notamment les femmes.



Le renforcement du suivi prénatal



Le renforcement de la prise en charge précoce des nouveaunés prématurés ou de faible poids de naissance.



Le renforcement de l'accouchement en milieu surveillé

Programme 3 de <u>l'INDH</u>



« Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes »

Depuis son lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, le 18 mai 2005, l'INDH a permis de dresser un bilan de réalisations positif qui s'est répercuté sur les conditions de vie des populations cibles. En témoigne l'impact sur les bénéficiaires, le nombre de projets réalisés et la reconnaissance nationale et internationale dont elle jouit en tant que démarche intégrée et inclusive pour le développement humain. C'est dans cette dynamique que la 3ème phase de l'INDH (2019-2023), lancée le 19 septembre 2018 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, vient pour marquer un point d'inflexion et recentrer ses interventions sur les aspects immatériels du développement humain. La mise en œuvre de cette phase est fondée sur quatre programmes dont le Programme 3 : « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes » qui vise à contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale des populations défavorisées, notamment les jeunes, par l'accompagnement à l'emploi, à l'entrepreneuriat ainsi qu'à l'appui aux projets s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Le programme 3 de l'INDH trouve son fondement, entre autres, à apporter sa contribution au développement économique local et aux problématiques liées au chômage et l'inactivité des jeunes qui restent relativement élevés au Maroc. En effet, le Royaume compte environ 1.2 million de chômeurs (10.2% de la population en âge de

travailler). Le taux de chômage des jeunes est de 26.5% chez les 15-24 ans dont 29.3% de NEET (jeunes ne fréquentant pas d'école, ne sont pas en formation et qui n'ont pas un emploi) et 15.4% chez la tranche d'âge 25-34 ans. Par ailleurs, le programme 3 occupe une part importante dans le cadre de la budgétisation de l'INDH, alloué au titre de la période 2019 à 2023, qui accorde une enveloppe budgétaire de 4 milliards de dirhams. Ce budget témoigne de l'engagement de l'INDH en faveur de l'inclusion économique des jeunes. Aujourd'hui et malgré les opportunités qu'offrent les différents organismes et institutions nationaux, en termes d'employabilité et d'accès à l'entrepreneuriat, certaines faiblesses persistent encore limitant l'accessibilité à ces offres. C'est ainsi que l'INDH, à travers le programme 3, essaye de répondre dans son périmètre d'action à cette problématique, à travers l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des jeunes en fédérant l'ensemble des parties prenantes concernées selon une démarche fédératrice. Force est de souligner que les projets et actions qui seront mis en œuvre dans le cadre du programme 3 doivent cibler en priorité les jeunes en situation d'inactivité en privilégiant l'approche genre tout en s'inscrivant dans le respect des termes du manuel environnemental et social de l'INDH.

Association l'Heure Joyeuse

- > Télephone : 0522 41 93 00/10
- > Adresse : 5, rue Abbas El Jiraoui, Belvédère,
- > Email : accueil@heurejoyeuse.ma

Association Al Jisr

- > Télephone : 0522 98 01 36
- Adresse: Ecole El Bachiri Garçons, angle Rue Ahmed Kadmiri et Rue Bachir Laâlaj – Casablanca
- > Email : contact@aljisr.ma

Province de Nouaceur

- > Télephone : 0522 59 02 94/91
- > Adresse : Z.I Ouled Saleh Bouskoura
- > Email: das.prnouaceur@gmail.com

Website: www.heurejoyeuse.ma

Copyright ©2022 Design & Developed By AOBC









